

Rapport annuel 2012

ATE Fribourg - cp 67 - 1701 Fribourg - www.ate-fr.ch

EDITORIAL

Chères et chers membres de l'ATE section Fribourg,

L'Office fédéral de la statistique annonçait en 2011 une croissance démographique de 2.2 % pour le canton de Fribourg. Si ce rythme se poursuit, nous franchirons le cap des 300'000 habitants en 2014. Avec pareille explosion, votre section a du pain sur la planche ! Ce n'est certes pas forcément la tâche de l'ATE de juger si cette croissance est opportune. Par contre, il revient certainement à une association comme la nôtre, qui lutte depuis plus de 30 ans pour une politique de mobilité respectueuse des humains et de l'environnement, de montrer du doigt ce qui ne va pas ! Dans notre beau canton, les bases légales en matière d'aménagement sont faibles ! Nos communes ont trop de prérogatives en la matière et pas assez de contraintes. Nos lois et règlements permettent de construire comme dans les années huitante. Dès lors, des quartiers à faible densité poussent comme des champignons. Quid de réflexions en matière de mobilité ? Quid de connexions de qualité au réseau des transports publics et à la mobilité douce ? C'est ainsi que l'on continue à rendre notre société chaque jour plus dépendante de la voiture et des agents énergétiques ! Au niveau cantonal, la loi sur l'aménagement du territoire, révisée en 2008 par le Grand Conseil, est insuffisante. Par exemple, elle propose de dimensionner le stationnement en se basant sur les normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (normes VSS). Or ces normes sont payantes, ce qui, pour le citoyen, rend le contrôle des projets mis à l'enquête publique opaque, voire impossible, et donne de fait un avantage déloyal aux promoteurs. Il est inadmissible dans une démocratie de légiférer en se basant sur des éléments payants. Pour ne rien arranger, ces normes sont aussi



Cathédrale St-Nicolas, lieu de prière et de méditation, plus grand giratoire gothique d'Europe ! (photo : P.-O. Nobs)

très généreuses et justifient la construction de très nombreuses places de parc. En 2013, le bon sens voudrait pourtant que l'on conditionne en priorité le développement de nouveaux quartiers à une très bonne desserte en transports publics et mobilité douce. Dans ces conditions, il sera très difficile, voire impossible pour notre canton de faire face aux défis en matière d'aménagement et de mobilité. Pourtant, nos autorités misent à fond sur la croissance démographique. Pour l'ATE, il serait faux de continuer dans cette voie sans se doter de moyens permettant d'en maîtriser ses conséquences négatives. Gaspillage de bonnes terres, accroissement de notre dépendance énergétique, augmentation du trafic automobile, perte de la qualité de vie et dégradation de notre environnement ne sont pas que des fatalités ! Bonne nouvelle dans ce paysage, les Suisses en acceptant le 4 mars 2013 la révision de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire) ont montré une grande sensibilité et maturité. Cette révision aura des effets bénéfiques pour notre pays et pour notre canton. La balle est maintenant dans le camp de nos députés au Grand Conseil. Ils devront statuer sur un régime de compensation de la plus-value. Certains, dont le Conseil d'Etat et l'ATE par exemple, s'imaginent un système de compensation cantonalisé, d'autres, comme une majorité de nos députés rêvent pour le moment d'un système communalisé. Vu l'ampleur des enjeux territoriaux et financiers les combats seront rudes...

Votre comité, est composé en grande partie de bénévoles formidables. Ils s'engagent avec conviction au quotidien pour défendre un canton à la croissance plus durable. Chères et chers membres de l'ATE section Fribourg, sachez surtout que sans vous, sans votre intérêt, sans votre vision proche de la nôtre et sans votre fidélité, rien ne serait possible. De tout cœur, MERCI !

Pierre-Olivier Nobs, Secrétaire politique

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 15 mai 2013

Fribourg, Ancienne Gare, salle 003, Gare 3, 19h30

L'Assemblée sera suivie d'une présentation donnée par Monsieur Thierry Bruttin, Architecte de la ville de Fribourg.

19h30 : Assemblée générale

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 mai 2012 à Fribourg
2. Rapport annuel 2012
3. Rapport du caissier 2012
4. Rapport des réviseurs 2012
5. Approbation des comptes 2012
6. Budget 2013
7. Élections
8. Programme d'activité 2013
9. Divers

20h30 : Conférence

« Requalification du Bourg : enjeux et/ou opportunités » par Monsieur Thierry Bruttin, Architecte de la ville de Fribourg.

Newsletter, Facebook, Twitter

Si vous désirez être régulièrement informés de nos activités, il suffit de vous inscrire à notre Newsletter à l'adresse : info@ate-fr.ch ; ou nous rejoindre sur Facebook : <http://www.facebook.com/ate.vcs.fr> ou Twitter : http://twitter.com/ate_vcs_fr

NOS ACTIONS

Section

Membres et Comité. Le Comité se réjouit que les thématiques traitées par l'ATE au niveau suisse, mais surtout au niveau régional et communal mobilisent toujours. De manière régulière, notre section s'agrandit. Tant au niveau des membres qui sont actuellement au nombre de 2'474, que du Comité qui a accueilli cette année un nouveau membre. Il s'agit de M. Roger Gut, actif et sensibilisé à la cause de la mobilité douce. Sa présence étoffe le bilinguisme de notre Comité. Fin 2012, le secrétariat a subi quelques changements. Silvia Maspoli Genetelli, membre du Comité et ancienne secrétaire politique, a repris la charge du secrétariat administratif pour remplacer Marie-Angèle Poupon. Cette dernière va continuer d'être active pour l'ATE au sein du Comité.

Assemblée générale 2012. L'Assemblée générale a eu lieu le 9 mai à l'Ancienne Gare à Fribourg. L'Assemblée a débuté par la remise du prix de l'ATE au nouveau service de livraison à vélo, Cabamobil. M. Alphonse Bakajika, M. Thierry Steiert et M. Jean-Claude Cotting étaient présents pour recevoir les 1'000 francs que l'ATE alloue tous les deux ans à un projet favorisant une mobilité durable.

Les comptes et le budget ont été approuvés à l'unanimité. Tous les membres du Comité ont été réélus : Silvia Maspoli Genetelli, Marie-Angèle Poupon, Raimund Eberhard, Pierre-Olivier Nobs, Pius Odermatt, Benoît Rohrbasser et Simon Tobias Bischof. Le comité a été heureux d'accueillir M. Roger Gut.

En 2e partie de soirée, M. Vincent Ducrot, nouveau directeur des TPF, a présenté les grandes lignes de sa vision pour les années à venir. Elle est axée sur une harmonisation des lignes (nationales, cantonales et relevant de l'agglomération), sur un affinage de la desserte et sur le développement des TP dans l'agglomération à partir d'axes RER. La question du financement, des problèmes de cadence et du manque de lignes en site propre en ville de Fribourg incombe, selon le directeur des TPF, aux politiques. Son enthousiasme concernant le potentiel de développement des TP dans un canton où leur part modale est largement inférieure à la moyenne suisse a été communicatif.

Marie-Angèle Poupon

Semaine de la mobilité fribourgeoise

La Semaine de la mobilité 2012 s'est ouverte le 17 septembre avec une action de sensibilisation « Voiture ou bus » à l'avenue de la Gare de Fribourg, organisée par l'ATE, le WWF et les TPF. Fort du constat que l'Agglomération est congestionnée par le trafic pendulaire, elle avait pour but de démontrer que la voiture est de loin le moyen de transport le moins efficace en termes d'espace. 25 bénévoles, ont mimé les occupants de 20 voitures matérialisées par 80 chaises, avec un coefficient d'occupation de 1.2 passagers par véhicule. Surprise : un bouchon de 120 m se crée. Or, une fois les chaises surnuméraires supprimées, seuls 12 m suffisent, soit la longueur d'un bus urbain ! Le pendulaire qui choisit le bus, en plus de contribuer à la diminution des émissions polluantes et du bruit, contribue à décongestionner les routes et ainsi améliorer la vitesse commerciale des bus ! Parmi les événements les plus réussis de la semaine, il faudra mentionner les « Fêtes du Pédibus » (21 septembre). Un clown, des autorités communales et de grands sportifs du canton ont accompagné à l'école les enfants des Pédibus de Marly, Romont, la Tour-de-Trême. Un grand merci à Slava Bykov, Jean-Claude Spielmann, Ludovic Chammartin et Jean-Marc Berset !

Silvia Maspoli Genetelli

Bulletin de versement annexé

En annexe vous trouverez un bulletin de versement qui vous permet de soutenir l'ATE Fribourg par un don.

Attention : ce bulletin ne sert pas au versement de la cotisation.

BREVES

Bourses aux vélos

Fribourg. Lors de la traditionnelle Bourse aux vélos de printemps (31 mars 2012) organisée par PRO VELO, le succès était au rendez-vous. L'ATE a profité de cet événement pour aller à la rencontre des cyclistes fribourgeois.

Morat. La Bourse aux vélos annuelle a eu lieu le 28 avril. Organisée par le groupe régional Lac de l'ATE et la section Morat et environs de l'association de parents Schule und Elternhaus, elle a permis de vendre de nombreux vélos d'enfants, citybikes et vélos ordinaires. Les vélos de course et les mountainbikes ont été moins demandés. La Bourse aux vélos de Morat a montré une fois de plus qu'elle est devenue une tradition bien établie.

Marie-Angèle Poupon et Stefan Leuenberger

Pédibus

Depuis janvier 2012, ce sont 18 lignes Pédibus qui ont vu le jour dans le canton de Fribourg. Les lignes ont été créées à : Marly (2), Vuisternens-en-Ogoz/Verné (1), Autigny/Chénens (1), Aumont/Grandvan (1), La Tour-de-Trême (1), Epagny/Gruyère (1), Romont (2), Promasens (1), Plaffeien (1), Wünnewil (2), Bösinggen (1), Nant/Bas Vuilly (2), Morat (1) et Grolley (1). Vingt-cinq anciennes lignes continuent cette année et cinq sont en pause. Ce sont donc 42 lignes Pédibus qui sillonnent le canton de Fribourg depuis le début de l'année 2012 (12 sont alémaniques). Les lignes Pédibus de cette année scolaire rassemblent plus de 385 enfants contre 270 enfants en 2011 ; environ 300 parents font vivre ces lignes.

Vigdis Sandoz-Hansen, Coordinatrice cantonale du Pédibus



DOSSIERS POLITIQUES

« À pied c'est sûr »

La Campagne ATE « À pied c'est sûr » s'est arrêtée à Fribourg le 20 novembre 2012. Avec nos collègues de l'ATE CH nous avons sensibilisé les passants aux dangers supplémentaires auxquels ils sont exposés en hiver. Encore un grand MERCI à la police locale de Fribourg pour sa précieuse collaboration.

Pierre-Olivier Nobs

Pétition « Pas de coupe rase dans les transports ferroviaires »

L'ATE CH, par sa pétition, demande au Conseil fédéral de renoncer aux mesures d'économie prévues à l'encontre des lignes de trains régionaux. En automne, votre Comité a organisé des récoltes de signatures au marché de Fribourg ainsi qu'une distribution de flyers à la gare de Fribourg.

Silvia Maspoli Genetelli

CABAMOBIL : service de livraison écologique en ville de Fribourg

CABAMOBIL, pas encore essayé ? Depuis 2011, ce service de livraison à domicile en vélo électrique vous livre vos courses chez vous pour autant que vous habitez à Fribourg. Laissez votre voiture respirer et désengorgez la ville ! Il vous suffit pour cela de déposer vos achats à Fribourg Centre LA GALERIE. Pour le moment, C'EST GRATUIT !

Pierre-Olivier Nobs



Votre section est membre du Comité antinucléaire fribourgeois.

Une convention signée noir sur blanc entre l'ATE et Nespresso !

En 2012, votre section a fait opposition au plan d'aménagement de détail en Raboud Ouest à Romont ainsi qu'au permis de construire de la nouvelle usine Nespresso. Motifs : violation de certaines dispositions communales, du plan directeur cantonal et étude d'impact imprécise. La parcelle de 110'571 m², qui longe la voie CFF est prévue pour le trafic ferroviaire marchandises. Nespresso annonce vouloir créer 400 emplois voire 800 d'ici 2020. L'équation que nous décidons de résoudre se résume ainsi : ne pas dissuader le torréfacteur de s'installer tout en le faisant coller à son slogan : « Nespresso s'engage à réduire de 20 % l'empreinte carbone de chaque tasse de café d'ici 2013 » ! Finalement, le 22 novembre, nous signons une convention. Il a été notamment convenu de desservir le site par une navette de transport public, d'aménager un trottoir et une bande cyclable le long de la route qui mène à l'usine et de le doter d'une station de vélos en libre service. Les places de parc pour le personnel passeront de 415 à 300. Cette réduction est un réel défi que le torréfacteur s'engage à relever en réalisant un plan de mobilité. Côté marchandises, 100 % du café vert sera acheminé par le rail. Il en sera de même pour une partie des produits terminés. En contrepartie, l'ATE a retiré ses oppositions.

Pierre-Olivier Nobs

Poya – Zaehringen des destins qui se croisent !

La construction du pont de la Poya avance tout comme ses surcoûts qui s'élèvent à 91 millions de francs selon les services du Conseiller d'État Maurice Ropraz. En 2012, votre section lui a rappelé le contenu de la convention de 2006 qui lie notre Canton à l'ATE. Notamment son point n°1 qui oblige les autorités à mettre en service les mesures d'accompagnement dans les quartiers simultanément avec l'ouverture au trafic du pont de la Poya. Nous avons aussi écrit à la Confédération pour exprimer notre inquiétude face au retard pris dans la publication des mesures de circulation et en particulier celles concernant la fermeture du pont de Zaehringen. Au moment où nous publions, cette fermeture a enfin été annoncée. Reste maintenant pour nos autorités à ne pas lâcher du lest face aux opposants et coller ainsi aux critères de subventionnement de la Confédération. Céder aux sirènes pourrait bien faire perdre aux Fribourgeois les 85 millions promis par Berne. À bon entendre, salut !

Pierre-Olivier Nobs

Senior+ : Nécessité d'agir via la politique des transports et de l'aménagement

Le vieillissement de la population constitue un défi tant pour les institutions privées que publiques. L'ATE a pris position sur le concept Senior+ du Canton. Aujourd'hui, les transports et l'espace public sont rarement adaptés aux besoins des personnes âgées. L'ATE a donc déposé les revendications suivantes : *Mesures de modération de trafic* : zones de rencontre (20 km/h) dans les quartiers et 30 km/h à l'intérieur des localités ; augmentation de la durée de traversée et îlots de sécurité. *Qualité de l'espace public* : bancs à intervalles réguliers ; trottoirs plus larges, etc. *Infrastructures, constructions et aménagements techniques* : le Canton et les Communes doivent définir dans la politique d'aménagement et des transports des normes en faveur des personnes âgées ; plus de droit de regard pour les associations de retraités et les organisations environnementales. *Sensibilisation et cours* : sensibilisation pour un dépôt volontaire du permis de conduire en temps voulu ; cours pour l'utilisation des transports publics. Il faut relever dès maintenant le défi du vieillissement de la population !

Pius Odermatt



Zone industrielle en Raboud ouest à Romont, chantier Nespresso (photo : L. Bardet)

DOSSIERS POLITIQUES

Transports publics dans le sud du canton

La suppression des InterRegio (IR) à Romont et à Palézieux, trains qui ailleurs en Suisse desservent des gares de catégories similaires, a entraîné de nombreuses conséquences négatives pour les usagers. À l'allongement du temps de parcours, s'ajoutent une perte de confort évidente, des manques de capacités criants, des retards plus fréquents ainsi que certaines suppressions de trains. Avec l'infrastructure et le matériel roulant actuel, les TPF ont mis en place un train accéléré qui assure la desserte de Bulle, Châtel-Saint-Denis et Palézieux. Cette modification était une mesure importante pour assurer rapidement une attractivité minimale du rail par rapport à la route, en attendant certains travaux majeurs sur ce tracé. La connexion avec la ligne Broc-Fabrique, Gruyères et Montbovon a également été adaptée. L'accès en transports publics, des touristes notamment, vers ces lieux a ainsi pu être amélioré.

Simon Bischof et Savio Michellod

Commissions et groupes de travail

En tant qu'organisation se consacrant à la mobilité, l'ATE participe à plusieurs commissions ou groupes de travail de la Ville et du Canton de Fribourg. Notre participation à ces commissions nous permet de faire entendre notre point de vue, qui est celui de la mobilité respectueuse de l'environnement. Dans ce contexte, votre avis est important. Nous pouvons être le relais de vos préoccupations. Ainsi, si un sujet particulier vous tient à cœur, n'hésitez pas à nous contacter. Nous ferons tout notre possible pour transmettre votre opinion. L'ATE section Fribourg est membre, pour la Ville, de la Commission deux-roues et de la Commission des piétons. Pour le Canton, il s'agit de la Commission de l'aménagement du territoire, de la Commission des transports, de la Commission du développement durable, du Groupe de travail sur la « vélo station » et de la Commission stratégie cyclable cantonale.

Gérald Collaud

BREVES

Tavel – Petit-Schoenberg

L'ATE a fait opposition à la mise en zone à bâtir au Petit-Schoenberg. Cette extension induirait une augmentation de la charge de trafic dans les rues de Fribourg où se trouvent la plupart des places de travail, des écoles, des commerces et des loisirs. Fribourg et Tavel doivent avoir une planification des transports commune. Il faut également densifier la construction. Il faut éviter les situations comme à Bourguillon où la densité de l'habitat est si faible qu'il ne vaut pas la peine de créer une ligne de bus urbain.

Pius Odermatt

L'ATE contre une artère commerçante à Flamatt

Un changement d'affectation de zone et du Règlement communal d'urbanisme permettrait d'avoir une surface commerciale de 2'500 m² (1'200 m² jusqu'alors). Cette augmentation est sans proportion avec la taille de Flamatt. La charge de trafic du centre est déjà intolérable pour les habitants et les adeptes de la mobilité douce. C'est pourquoi l'ATE exige une planification globale pour l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie.

Pius Odermatt

Nous remercions chaleureusement nos traductrices, traducteurs, relectrices et relecteurs bénévoles : Nadya Rohrbach, Ueli Bosshard, Joseph Brügger, Gerald Collaud, Roger Gut, Pius Odermatt et Philippe Schultheiss.

Landi à Morat

Octobre 2012, nous avons fait opposition au permis de construire d'un nouveau Landi avec station-service et lavage. Les requérants espèrent une dérogation pour s'économiser le déplacement d'une conduite d'eaux usées. Par ailleurs, la loi veut que les places de parcs soient en principe aménagées en sous-sol.

Pierre-Olivier Nobs

Opposition au PAL de Châtel-St-Denis (plan d'aménagement local)

Le PAL présenté par la Ville de Châtel-St-Denis comportait de nombreux points positifs. L'opposition formulée par l'ATE, rejetée par les autorités, voulait avant tout favoriser encore plus la mobilité douce. Satisfaite du dialogue avec le Conseil communal, l'ATE n'a pas maintenu son opposition.

Savio Michellod

La politique des transports de Guin dans l'impasse

L'ATE a fait opposition à la révision du plan d'affectation de zones et au Règlement communal d'urbanisme. La planification se base toujours sur le contournement irréaliste de la ville qui a déjà été rejeté par la Confédération en raison de son mauvais rapport qualité-prix. Le pont de la Poya suffit à réduire le trafic de transit si Guin met simultanément en place des mesures de modération de trafic.

Pius Odermatt

Quartier du Bourg à Fribourg

Avec les acteurs concernés et invités par la Ville, nous avons participé à des discussions pour réfléchir ensemble au futur de ce quartier historique. Pierre d'achoppement, le stationnement en fut un des thèmes centraux. Le chemin sera encore long et semé d'embûches. St-Nicolas, ne nous abandonne pas !

Pierre-Olivier Nobs

Opposition Torry Est

Comment construire un nouveau quartier, en faisant payer les coûts en matière d'assainissement du bruit à la collectivité tout en garantissant aux vendeurs des terrains de juteux bénéfices ? C'est notamment pour essayer d'infléchir cette logique que nous avons déposé notre opposition à ce PAD.

Pierre-Olivier Nobs

Oui à la LAT !

L'ATE s'est engagée dans le comité mené par Pro-Natura pour faire campagne en faveur de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Une loi qui aurait l'avantage entre autres de faire rimer aménagement et desserte en transports publics.

Marie-Angèle Poupon

Pour une mobilité d'avenir **ate** Ceci est un encart de la section ATE Fribourg destiné au Magazine ATE n° 2 / 22 avril 2013.

Impressum : ATE-Magazine, journal des membres de l'ATE Association transports et environnement. Edition et rédaction : ATE, case postale 8676, 3001 Berne.

Pour nous contacter :

ATE Association Transports et Environnement

Section Fribourg, CP 67, 1701 Fribourg

Tél. : 026/422.29.74

E-mail : info@ate-fr.ch ou pierre-olivier.nobs@bluewin.ch

www.ate-fr.ch,

Soutenez-nous par un don: CCP 17-10329-7 ! Merci !